



0.77 Zn 6-20-0 Substances humiques 7.1%

ANALYSE GARANTIE

0,30 % d'azote nitrique 0,70 % d'azote uréique

DENSITÉ: 1.32 kg/L at 20°C

POUR UTILISATION COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE SEULEMENT



AVERTISSEMENT

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Nocif si ingéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

CONTENU NET: 10 L

POIDS NET: 13.2 kg

N° de lot : voir le contenant Fabriqué pour et Distribué par :

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.

PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E | High River, AB T1V 1M4 | 1-800-328-4678 Contact en cas d'urgence, 24 heures sur 24 : 1-800-561-8273

BLACK LABEL est une marque déposée de Loveland Products, Inc.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux: Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à la personne si elle est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir recu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation: Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter l'étiquette du produit ou le contenant lorsqu'on communique avec un médecin ou un centre antipoison ou qu'on cherche à obtenir des soins médicaux. POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Équipement de protection individuelle (ÉPI) :

Les personnes qui appliquent ou qui manipulent le produit doivent porter : une chemise à manches longues et un pantalon long, des chaussures et des chaussettes. Porter des lunettes et un écran facial ou des lunettes de sécurité et des gants imperméables quand on utilise ce produit. Si les vapeurs sont trop importantes, porter un respirateur approuvé NIOSH contre l'ammoniac anhydre. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. S'il n'existe pas de telles directives pour les articles lavables, employer un détergent et de l'eau très chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres articles à laver.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

BLACK LABEL® contient de l'azote, du phosphate assimilable et du zinc. BLACK LABEL peut être placé 2,5 à 5,0 centimètres en dessous des graines de semence ou injecté directement dans le système radiculaire. BLACK LABEL peut être utilisé dans tous les types de sol. Il devrait être concentré pour en profiter au maximum. On peut l'appliquer en bande dans le sol ou l'injecter par l'intermédiaire d'un système d'irrigation au goutte-à-goutte ou à micro-asperseurs. Les doses utilisées varieront selon la culture à traiter. BLACK LABEL est un engrais foliaire efficace, à la micro-asperseurs de la basison, lorsque les niveaux de phosphate descendent au-dessous des valeurs optimales. Plusieurs applications pourraient s'avérer utilles. Les traitements devraient être effectués durant la nuit ou tôt le matin. ATTENTION: Cet engrais contient du zinc et doit être utilisé uniquement tel que recommandé. Il peut s'avérer nocif s'il est utilisé de façon inappropriée.

PRÉCAUTIONS CONCERNANT L'APPLICATION

Avant de l'employer, toujours s'assurer de sa compatibilité avec d'autres produits. Ne pas le mélanger à des engrais ordinaires à base de calcium.

Dans les cultures, il vaut mieux prévenir les carences en éléments nutritifs que les corriger après l'apparition des symptômes, mais, bien souvent, il est possible de les corriger en faisant sans tarder une application sur le sol et/ou le feuillage.

Avant d'employer ce produit, il est conseillé de faire analyser le sol et/ou les tissus végétaux pour en determiner la teneur en éléments nutritifs. Ce produit est destiné à être utilisé lorsque l'analyse du sol et/ou des tissus végétaux révèle une carence.

MODE D'EMPLOI

DOSES POUR TRAITEMENT PAR INJECTION ET EN FILET

LÉGUMES, CUCURBITACÉES, CULTURES EN LIGNES, GRANDES CULTURES: Avant la plantation, injecter 190 à 285 litres par hectare dans le sol, 5 à 10 cm directement en dessous de la ligne d'ensemencement. Pour le foin de luzerne, asperger 95 litres par hectare. Sur le chaume du foin récemment récolté, pulvériser ou asperger 75 à 115 litres par hectare. On peut l'épandre au moyen d'un système d'irrigation par pivot central.

NÓYERS ET ÁRBRES FRUÏTIERS À FEUILLES CADUQUES, VIGNES À RAISINS : Injecter 190 à 285 litres par hectare à une profondeur de 7,5 à 12,5 centimètres à l'aplomb de la ramure, ou bien appliquer en bandes à la surface, puis arroser pour faire pénétrer dans le sol.

IRRIGATION AU GOUTTE-À-GOUTTE OU À MICRO-ASPERSEURS

TOUTES LES CULTURES: Utiliser 50 à 190 litres par hectare pour période d'irrigation. Appliquer jusqu'à 285 litres par hectare durant la saison de végétation. BLACK LABEL peut servir d'acidifiant pour l'eau dure s'il est injecté en plus grande quantité. BLACK LABEL ne formera pas de précipitation capable d'obstruer le système, mais il pourrait produire des colloïdes restricteurs qui se dispersent facilement ou qu'on peut éviter en employant un traitement acidifiant pour l'eau. Continuer l'irrigation pendant 1 à 2 heures après l'application, afin de rincer les canalisations et de maximiser la distribution des éléments nutritifs.

GAZON: Appliquer au moyen d'un système au goutte-à-goutte ou par aspersion. Employer 1 à 2 litres par 100 mètres carrés, 3 ou 4 fois par saison.

DOSES POUR UNE FERTILISATION ÉMISSION

LÉGUMES, CUCURBITACÉES, CHOUX, POIVRONS ET TOMATES: Utiliser comme source complémentaire de phosphate avant la mi-saison. Une deuxième application pourrait s'avérer nécessaire. Épandre 10 à 60 litres par hectare avec 95 à 285 litres d'eau, en tenant compte de la grandeur des plates-bandes. On peut l'appliquer au moyen d'un système d'irrigation à pivot central.

TOUTES LES CULTURES EN LIGNES: Utiliser 10 à 20 litres par hectare. En cas de carence, un deuxième traitement à raison de 40 litres par hectare pourrait être nécessaire deux semaines plus tard. Épandre avec 100 à 200 litres d'eau par hectare.

NOYERS ET ARBRES FRUITIERS À FEUILLES CADUQUES, VIGNES À RAISINS: Appliquer 20 à 40 litres par hectare dans au moins 500 litres d'eau.

N.B.: Quelle que soit la culture, la quantité d'eau ajoutée devrait être suffisante pour bien couvrir la surface à traiter. La couverture obtenue dépend de la grosseur appropriée des gouttelettes, laquelle est déterminée par la buse choisie et la pression d'application.

INSTRUCTIONS POUR MÉLANGER

BLACK LABEL se mélange facilement à l'eau, comme suit :

- 1. Remplir partiellement le réservoir d'eau et mettre l'agitation en marche.
- 2. Ajouter les pesticides ou d'autres fertilisants. BLACK LABEL est compatible avec des oligo-éléments, si on l'utilise à raison d'au moins 8 parties pour 1 partie d'oligo-éléments
- 3. Ajouter BLACK LABEL au mélange en circulation dans le réservoir.
- 4. Remplir le réservoir d'eau et bien agiter.

MANIPULATION. ENTREPOSAGE. et ÉLIMINATION

MANUTENTION: Ouvrir les contenants avec précaution car ils peuvent être sous pression. Le port de gants et d'une protection oculaire est suggéré lorsqu'on manipule le produit non dilué. Utiliser dans un endroit bien aéré.

ENTREPOSAGE: Conserver le produit uniquement dans leurs contenants d'origine. Garder les contenants hermétiquement fermés quand on ne s'en sert pas. Entreposer dans un endroit frais, sec et bien ventilé, de préférence dans un lieu fermé à clé, à l'écart des enfants, des moulées, des denrées alimentaires et des semences. Entreposer à la température ambiante. Ne jamais contaminer

l'eau, les aliments ou les moulées durant l'élimination ou l'entreposage du produit.

ÉLIMINATION: Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché.

Avant d'aller y porter le contenant :

- 1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rincures au mélange à pulyériser dans le réservoir.
- 2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour obtenir des informations sur l'élimination des produits non utilisés ou superflus, communiquer avec le fabricant ou l'organisme de règlementation provincial. Ne jamais contaminer l'eau, les aliments ou les moulées durant l'élimination ou l'entreposage du produit.

EXONÉRATION DE GARANTIE ET AVIS

LE MODE D'EMPLOI POUR CE PRODUIT EST CONSIDÉRÉ COMME APPROPRIÉ ET IL FAUT S'Y CONFORMER ATTENTIVEMENT. IL EST IMPOSSIBLE D'ÉLIMINER TOUS LES RISQUES INHÉRENTS ASSOCIÉS À L'UTILISATION DE CE PRODUIT. LES DOMMAGES AUX CULTURES, L'INEFFICACITÉ DU TRAITEMENT OU D'AUTRES CONSÉQUENCES NON INTENTIONNELLES PEUVENT EN RÉSULTER À CAUSE DE FACTEURS TELS QUE LES CONDITIONS ATMOSPHÉRIQUES, LA PRÉSENCE OU L'ABSENCE D'AUTRES MATIÈRES OU BIEN LA MÉTHODE D'UTILISATION OU D'APPLICATION, QUI SONT TOUS INDÉPENDANTS DE LA VOLONTÉ DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR. CE PRODUIT VOUS EST FOURNI «TEL QUEL» PAR LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, ET IL N'EST COUVERT QUE PAR LES GARANTIES DU FABRICANT QUI, LE CAS ÉCHÉANT, APPARAISSENT SUR CETTE ÉTIQUETTE. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT PRÉVU DANS LES PRÉSENTES, LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION ET NE FAIT AUCUNE REPRÉSENTATION DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT À L'ACHETEUR OU À L'UTILISATEUR, DE FACON EXPLICITE OU IMPLICITE, OU PAR USAGE DU COMMERCE, STATUTAIRE OU AUTREMENT, CONCERNANT CE PRODUIT OU SON UTILISATION, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, SA QUALITÉ MARCHANDE, SON ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER ET SON ACCEPTABILITÉ POUR UN USAGE COMMERCIAL PARTICULIER. SAUF CE QUI EST EXPRESSÉMENT STIPULÉ DANS LES PRÉSENTES, LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, N'OFFRE AUCUNE GARANTIE QUANT AUX RÉSULTATS QU'ON POURRAIT OBTENIR EN SE SERVANT DE CE PRODUIT. LE SEUL RECOURS DE L'ACHETEUR OU DE L'UTILISATEUR, AINSI QUE LA SEULE RESPONSABILITÉ POSSIBLE DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, SE LIMITERA À DES DOMMAGES-INTÉRÊTS NE DÉPASSANT PAS LE COÛT DE CE PRODUIT. AUCUN AGENT OU EMPLOYÉ DE LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. OU DU VENDEUR N'EST AUTORISÉ À MODIFIER LES MODALITÉS DE CETTE EXONÉRATION DE GARANTIE OU LE TEXTE DE CETTE ÉTIQUETTE NI À FAIRE UNE REPRÉSENTATION OU UNE RECOMMANDATION DIFFÉRANT DE CETTE ÉTIQUETTE OU NON COMPATIBLE AVEC CETTE ÉTIQUETTE OU CE PRODUIT. LOVELAND PRODUCTS, INC., LE FABRICANT OU LE VENDEUR, NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DES DOMMAGES CONSÉCUTIFS. INDIRECTS OU SPÉCIAUX (Y COMPRIS. SANS TOUTEFOIS S'Y LIMITER. LA PERTE DE PROFITS OU DE REVENUS) RÉSULTANT DE L'EMPLOI. DE LA MANUTENTION, DE L'APPLICATION, DE L'ENTREPOSAGE OU DE L'ÉLIMINATION DE CE PRODUIT NI DES DOMMAGES SE TRADUISANT PAR DES PÉNALITÉS, ET L'ACHETEUR ET L'UTILISATEUR DU PRODUIT RENONCENT À TOUS LES DROITS QU'ILS POURRAIENT AVOIR À CET ÉGARD.

Il a été impossible d'effectuer des essais dans toutes les conditions imaginables d'utilisation et, par conséquent, le fournisseur ne peut pas et ne veut pas alléguer ou garantir que le produit est compatible avec toutes les autres substances chimiques ou dans toutes les conditions d'utilisation.

0.77 Zn 6-20-0 Substances humiques 7.1%

ANALYSE GARANTIE

5,00 % d'azote ammoniacal 0,30 % d'azote nitrique

0,70 % d'azote mirique 0,70 % d'azote uréique

NUMÉRO D'ENREGISTREMENT 2016119A LOI SUR LES ENGRAIS

DENSITÉ: 1.32 kg/L at 20°C

POUR UTILISATION COMMERCIALE OU PROFESSIONNELLE SEULEMENT



AVERTISSEMENT

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS Nocif si ingéré. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Fabriqué pour et Distribué par :

LOVELAND PRODUCTS CANADA INC.

PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E | High River, AB T1V 1M4 | 1-800-328-4678 | Contact en cas d'urgence, 24 heures sur 24 : 1-800-561-8273

CONTENU NET: 10 L POIDS NET: 13.2 kg